Royaume du Maroc
Ministère de L'intérieur
Province Chtouka Ait Baha
Commune Ait Amira
Direction des services
Service finance et marchés

## AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N°34/2026

**La commune d'ait amira procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics**

**Objet de la prestation : NETTOYAGE ET CURAGE D'UN PUITS AU CENTRE D'AÏT AMIRA**

| N° | Désignation | Caractéristiques et spécifications | Unité de mesure | Quantité | garantie exigée |
|---|---|---|---|---|---|
| I | Nettoyage du forage à l'air ou autre méthode jusqu'à une profondeur maximum de 200 m y compris démontage et montage de la pompe existante, mise en service, accessoires de montage (boulons-joints-boite de jonction-collier de serrage...) et toute sujétions.<br>NB : conduite existante en acier galvanisé | Nettoyage du forage à l'air ou autre méthode jusqu'à une profondeur maximum de 200 m y compris démontage et montage de la pompe existante, mise en service, accessoires de montage (boulons-joints-boite de jonction-collier de serrage...) et toute sujétions et compris les travaux nécessaires pour la pose d'une manchette au niveau de la tête du forage.<br>NB : conduite existante en acier galvanisé | FT | 1 | |

Lieu d'exécution : commune ait amira.

Délais d'exécution de la prestation :**10 JOURS**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents :

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Ait amira le :
Le président de la commune :
ALI EL BERHICHI

